



MON ACTU ENGAGÉE – n°52 – JUIN 2020

Chaque mois, l'info essentielle pour les membres

Violences policières, journée mondiale des réfugiés, prisonniers d'opinion et semaine des fiertés : nous sommes en juin et vous avez sous vos yeux la nouvelle édition de Mon actu engagée d'Amnesty International France.

Depuis quelques semaines, le secrétariat national rouvre ses portes trois jours dans la semaine (les lundis, mercredis et vendredis) et retrouve doucement ses équipes. Sur le terrain, les structures locales reprennent le chemin des réunions et leurs dossiers. Les regards se portent vers la préparation de la rentrée de septembre tout en respectant les consignes sanitaires, en limitant les rassemblements, pour que cette prochaine rentrée soit la meilleure possible.

Et pourtant dès aujourd'hui, il y a George, Ramy, Nasrin, Elena et les autres.
Des noms, des visages, des combats et notre mobilisation pour les soutenir.

<https://www.amnesty.fr/inscription/militant>

Bonne lecture à toutes et à tous.

• **AGIR POUR CHANGER LE MONDE**

Du 22 au 28 juin, c'est la semaine des fiertés LGBTI, demandez le programme !



**LA SEMAINE
DES FIERTÉS**

Nous vous l'avions annoncé précédemment, la crise sanitaire qui a vu l'annulation ou le report des marches des Fiertés partout dans le monde nous a forcés à rebattre les cartes de la mobilisation. Impossible de défiler et de scander des slogans dans les rues ? Proposons autre chose en conjuguant une offre pour les militants et le grand public, en variant les modes de communication et en dosant information et pauses plus légères. Une page dédiée sur notre site internet dévoilera le programme au jour le jour et les réseaux sociaux s'en feront l'écho. En résumé :

- > Lundi 22 : Rappel de ce que sont les discriminations LGBTI et en quoi Amnesty International est légitime pour en parler avec un podcast à écouter chez soi, ou en balade avec des écouteurs dans les oreilles.
- > Mardi 23 : Vidéo « Voir pour comprendre » et quiz sur les discriminations
- > Mercredi 24 : Ciné-débat en visio conférence avec le documentaire Indianara en présence de la réalisatrice
- > Jeudi 25 : Coup de projecteur sur l'action contre la loi interdisant l'identité de genre à l'état civil de personnes transgenres en Hongrie
- > Vendredi 26 : Action création de pancartes pour la manifestation en ligne du weekend
- > Samedi 27 : Conférence et DJ set et performance en partenariat avec le magazine Têtu
<https://tetu.com/2020/06/09/a-vos-agendas-le-27-juin-tetu-fait-sa-pride/>

En ces temps où la violence policière (re)fait la une, les journées de Stonewall résonnent toujours : à chacune et chacun d'entre nous de réinventer et de célébrer cet événement.



La mobilisation continue pour le prisonnier Ramy Shaath



Le mois dernier, nous vous alertions sur la situation de Ramy Shaath. Cela fera bientôt un an que Ramy a été arrêté en pleine nuit à son domicile. Sa femme, Céline Lebrun, a été elle expulsée le soir-même du territoire égyptien. Dans une vidéo, Céline revient sur cette arrestation, le combat de Ramy, et aussi la formidable mobilisation militante qui a permis quelques avancées dans sa situation.

<https://www.youtube.com/watch?v=R6GbL7E1eZc>

Genou à terre pour George Floyd



Le 25 mai dernier, pendant 8 minutes et 46 secondes, le policier Derek Chauvin a maintenu son genou sur le cou de George Floyd, 46 ans, jusqu'au moment où il a arrêté de respirer. Sa mort s'ajoute à celles d'Eric Garner, de Michael Brown, d'Akai Gurley et de trop nombreuses autres personnes qui n'avaient d'autre chose en commun qu'être noires. Amnesty International dénonce depuis plusieurs années l'usage abusif et illégal de la force et plus encore quand elle est motivée par des mobiles racistes. En 2019 seulement, la police étatsunienne a été impliquée dans le meurtre de cent personnes noires. Les autorités

étatsuniennes à tous les niveaux doivent entreprendre une réforme systémique au sein de la police pour éradiquer toute sorte de discriminations. Vous pouvez demander justice pour Floyd d'ores et déjà en signant notre pétition en ligne pour que tous les responsables présumés de la mort de George Floyd soient amenés à rendre des comptes :

<https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/petitions/justice-pour-george-floyd>

La France fait un pas vers plus de transparence

Le 2 juin 2020, la France a rendu public son rapport annuel au Parlement sur ses exportations d'armement, pour l'année 2019. Cette année, pour la première fois, la France a inclus de nouvelles informations, faisant un pas vers plus de transparence. Une avancée positive, qui est le fruit d'un travail acharné que nous menons depuis plusieurs années. Pour autant, la France a encore du chemin à parcourir. La note d'analyse que nous avons récemment publiée prouve qu'il reste encore beaucoup à faire, et de manière urgente, pour améliorer l'exercice de transparence en matière de ventes d'armes. À cela s'ajoute que la France ne respecte toujours pas ses engagements internationaux car elle continue à fournir en armes des pays impliqués dans la guerre au Yémen comme l'Arabie saoudite et les Émirats Arabes Unis. Amnesty continue à dénoncer l'hypocrisie française et à appeler à l'arrêt des transferts d'armes aux pays concernés.

<https://www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/ventes-darmes-francaises-ce-que-lon-veut-nous-cacher>



- **INFO PLAIDOYER**

Niger : Intensification de la répression

Inquiets de la répression grandissante à l'encontre des militants nigériens, Amnesty International France, le Secours Catholique, OXFAM France et le CCFD ont adressé un courrier à Jean-Yves Le Drian lui demandant d'intervenir auprès des autorités nigériennes pour la libération des militants arrêtés depuis près de cent jours pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et de manifestation. L'un d'entre eux, Maïkul Zodi ayant été récompensé en décembre 2018 par le Prix des droits de l'Homme de la République française, le président de la CNCDH, alertée par Amnesty, a également interpellé le ministre. Ces deux courriers sont restés sans réponse et la répression se poursuit à l'encontre des journalistes et des militants des droits humains. Face à ce silence, les organisations partenaires ont décidé de lancer une action publique par le biais d'une tribune et d'actions sur les réseaux sociaux, avant de reprendre un plaidoyer actif auprès du gouvernement et des parlementaires français. Les échéances nationales (élections présidentielles fin 2019) et internationales (examen périodique universel devant les Nations unies en 2021) imposent un engagement sur le long terme, d'autant que la diplomatie française se montre particulièrement indulgente à l'égard des autorités nigériennes et de son piètre bilan en matière de droits humains.

- **SE RENCONTRER ET DEBATTRE**

Dernières nouvelles de l'assemblée générale

L'assemblée générale d'Amnesty France aura lieu à Pau au Palais Beaumont les 10 et 11 octobre 2020. Les résolutions, candidatures, inscriptions, procès-verbaux et procurations déjà envoyés ont été conservés sans qu'il soit nécessaire de les présenter à nouveau (sauf dans le cas où il s'avèrerait nécessaire de désigner un nouveau délégué parce que le premier ne serait pas disponible à la nouvelle date).

Date de clôture des résolutions : 10 juillet 2020

Date de clôture des PV et inscriptions : 10 août 2020

Les documents officiels sont à consulter ici : <https://www.amnesty.fr/dossiers/assemblee-generale-2020>

Les inscriptions se font sur cette page : <https://www.weezevent.com/ag-aif-2020>

Une projection-débat pour la journée mondiale des réfugiés



Cette année, en raison des mesures sanitaires prises par le gouvernement, nous allons vivre une journée mondiale des réfugiés spéciale. En attendant de pouvoir organiser de nouveaux grands rassemblements, nous vous proposons de nous retrouver le vendredi 19 juin au soir pour un ciné-débat en ligne mettant en avant les solidarités citoyennes exprimées envers les réfugiés à la frontière franco-italienne de Briançon à travers le film *Demain est si loin* de Muriel Cravatte.

Vous pouvez également profiter de ce moment pour explorer à nouveau l'ensemble de nos activités pédagogiques sur le thème des réfugiés : <https://www.amnesty.fr/eduquer-et-seduquer-aux-droits-des-personnes-refugiees>

- **ETRE VISIBLE (ET AUDIBLE)**

Le positionnement du conseil d'administration sur les rassemblements

Consulté sur la pertinence d'organiser des rassemblements citoyens en ce moment, le conseil d'administration d'Amnesty International France a pris position et ne souhaite pas inviter les membres et sympathisants de notre mouvement à enfreindre les consignes sanitaires gouvernementales liées au plan de déconfinement n°2, qui prendra fin le 21 juin prochain. Pour rappel, celui-ci interdit les rassemblements dans l'espace public de plus de 10 personnes et le respect de règles de distanciation sociale. Ces procédures, qui peuvent certes paraître contraignantes, n'ont d'autre but que de garantir une bonne gestion des risques par le conseil d'administration, avec l'aide du conseil des finances et des risques financiers.

Des pancartes contre la peine de mort en Ariège

Le confinement n'a pas eu raison de l'engagement des militants ariégeois contre la peine de mort. Habités à organiser régulièrement des cercles de silence, les militants d'Amnesty ont eu l'idée de proposer à leurs voisins de créer et d'afficher des pancartes à leurs fenêtres pour manifester leur refus de la peine capitale partout dans le monde. Le 2 mai, plusieurs ont joué le jeu et ont ainsi pu interpeller les quelques passants sur ce sujet majeur pour Amnesty International.



- **PARTAGER**

Les commandes reprennent



Suite à une période de mise en sommeil pour raisons sanitaires, le catalogue en ligne de commande de matériel est de retour ! Le rythme des envois restera toutefois ralenti jusqu'à la rentrée de septembre avec de nouveaux outils attendus comme le rapport d'activité militante cet été puis, à l'automne, les affiches, pétitions et cartes de soutien pour les 10 jours pour signer.

Vous retrouverez ici le matériel disponible pour soutenir vos actions :

www.amnesty.fr/commande-de-materiel



Hommage à Alain Delame



« Les membres d'Amnesty de la région Nord-Pas-de-Calais-Somme rendent hommage à Alain Delame décédé le 6 mai 2020. Avec beaucoup d'émotion nous saluons notre ami et exprimons notre respect et notre reconnaissance pour son immense contribution à la cause des droits humains. Infatigable militant, il a œuvré pour une terre d'accueil et d'hospitalité pour toutes les personnes déracinées présentes dans notre région. Son humanité, son attention et son respect pour les autres lui donnaient certainement l'énergie pour une détermination sans faille. Son expertise dans le domaine de la défense des personnes exilées était une ressource pour tous les militants et les associations ; la qualité de ses analyses, la pertinence de ses argumentaires, la clarté de ses propos étaient au service de la cause avec une incroyable capacité à ouvrir les perspectives pour faire avancer les réflexions. Extrêmement lucide et inquiet de l'évolution du monde, il ne manquait jamais l'occasion de nous ouvrir les yeux, en toute discrétion, en toute humilité, s'excusant presque de nous apporter ses réflexions et ses connaissances. Nous penserons toujours à

Alain lorsque nous évoquerons le « Jungle Tour » et toute l'énergie qu'il lui a consacrée, lorsque nous collaborerons avec la Cimade, la PSM et toutes les associations en aide aux migrants, ou encore lorsque nous organiserons des conférences et débats où son intervention nous manquera cruellement. Nous poursuivrons nos actions en faveur des droits fondamentaux des personnes déracinées harcelées dans notre région, tout naturellement nous dédierons notre travail à Alain, dans la continuité de sa lutte pour qu'Amnesty France soit moteur pour les droits des personnes migrantes et des Roms. Assurément nous garderons en tête ce que disait Alain : nous n'avons pas le temps d'être hésitants ou craintifs, nous devons agir tout de suite, agir et revendiquer, c'est urgent. Merci Alain, merci pour la personne, l'ami, le militant que tu étais, tu nous a passé le témoin, ton engagement nous aidera à poursuivre la route que nous aurions tant aimé continuer avec toi. »

• SE FORMER

Formation : retour sur un format inédit !



Le 6 juin, le service formation et Elodie Munier (formatrice régionale d'Amnesty en région Alsace) ont proposé une session sous un format inédit : le webinar ! Une quinzaine de participants ont assisté à une formation en ligne sur les "indispensables". Une pique de rappel pour certains, une découverte pour d'autres, nous avons évoqué l'histoire d'Amnesty, les missions, les actions, l'organisation de notre mouvement (<https://www.amnesty.fr/se-former-chez-amnesty-international>).

Un vrai succès ! La formation s'est montrée très interactive et d'une grande convivialité ! A suivre !

Calendrier des formations à venir à Paris

- > « Faire face aux propos toxiques » d'avril : report aux 12 et 13 septembre
- > « Connaître Amnesty International » : 19 septembre
- > « Prendre la parole en public » : 26 et 27 septembre
- > « Diversifier ses lieux d'intervention en éducation aux droits humains » d'avril : report aux 17 et 18 octobre
- > « Défendre les personnes » : report aux 7 et 8 novembre
- > « Techniques d'approche du public » de mars : report aux 21 et 22 novembre

Et n'oubliez pas la possibilité de vous former en ligne, à votre rythme et quand vous le souhaitez, sur notre plateforme en ligne (<https://amnesty.dokeos.net/>).

Contact : formation@amnesty.fr



BREVES

Hebdo : le nouveau format d'Amnesty sur YouTube

Le 20 mai dernier, Amnesty France a inauguré une nouvelle série de vidéo sur sa chaîne YouTube. Retrouvez désormais toutes les semaines un reportage d'environ cinq minutes sur un sujet d'actualité. Le premier d'entre eux était dédié aux violences policières, le dernier en date

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLxh2GCPGuglU6z275oJsuYf74WygmOEgA>

Une enquête sur les gaz lacrymogènes

Alors que des Etats-Unis à Hong Kong en passant par la France, les gaz lacrymogènes sont de nouveau massivement utilisés, Amnesty International lance une plateforme interactive qui documente près de 80 cas d'utilisation abusive et illégale des gaz lacrymogènes dans 22 pays et territoires.

Pour plus d'information rendez-vous sur le site (en anglais) : <https://teargas.amnesty.org/fr/homepage-fr/#top>

Procès de Martine Landry

Le 8 juillet aura lieu le procès en appel de Martine Landry, militante d'Amnesty International et de l'Anafé poursuivie en justice pour délit d'aide à l'entrée irrégulière sur le territoire français de deux mineurs. Depuis de nombreuses années, Martine agit au nom des deux associations pour observer les violations des droits à la frontière franco-italienne et dans les zones d'attente. Aux alentours du procès, nous vous inviterons à écrire des publications sur les réseaux sociaux pour manifester votre soutien à Martine et demander plus largement la suppression du délit de solidarité.

Pour toutes vos questions sur « Mon actu engagée » ou plus largement sur la vie militante,
écrivez-nous à mobilisation@amnesty.fr